Le Courrier de l'UNESCO. Septembre 1966. XIXe année.

Numéro d'inventaire : 2012.00093
Type de document : imprimé divers
Éditeur : UNESCO (Place de Fontenoy Paris (7è))
Date de création : 1966
Description : Périodique. Sept pages en rapport avec l'éducation.
Mesures : hauteur : 308 mm ; largeur : 225 mm
Notes : Article: "Des maîtres d'aujourd'hui aux maîtres de demain: vers une réforme de la condition des enseignants par Jean Thomas".
Mots-clés : Sociologie de l'éducation
Formation initiale et continue des maîtres (y compris conférences pédagogiques)
Filière : aucune
Niveau : aucun
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 7
Commentaire pagination : p . 4 à 10
Mention d'illustration
ill.
Sommaire : Sommaire

UNESCO
Le Courrier
Une fenêtre ouverte sur le monde
Septembre 1966
(XIXe année)
France : 1 F
Belgique : 14 F
Suisse : 1 F
Des maîtres d'aujourd'hui aux maîtres de demain

Vers un nouveau code des droits et des devoirs dans la profession enseignante

Photo © IPN-Pierre Allard, Paris

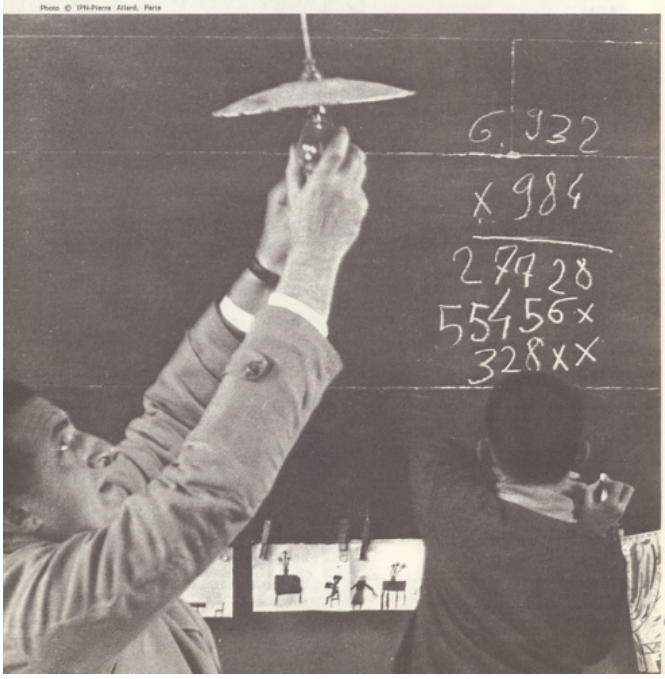

DES MAITRES D'AUJOURD'HUI AUX MAITRES DE DEMAIN

par Jean Thomas

SUR l'initiative de l'Unesco, va se tenir prochainement à Paris une conférence inter-gouvernementale spéciale, assemblée de représentants d'Etats, avec le mandat d'adopter un instrument international sur la condition du personnel enseignant. Les décisions que cette conférence sera appelée à prendre, sous la forme d'une recommandation réglementaire, marqueront l'aboutissement d'une longue suite d'études et de consultations, que l'Unesco a menées en association avec l'Organisation internationale du Travail et avec le concours de nombreux autres organismes internationaux, gouvernementaux ou non, intéressés aux progrès de l'éducation. Il s'agira de donner une suprême consécration officielle à un corps de principes et de recommandations précises, propres à assurer, s'ils sont effectivement mis en œuvre, aux maîtres de l'enseignement du premier et du second degré, dans tous les pays, une situation professionnelle, sociale et morale digne de la fonction qu'ils assument. On se demandera peut-être pourquoi l'Unesco et l'Organisation du Travail ont jugé bon de mettre en mouvement un appareil aussi imposant et aussi lourd pour régler les affaires d'une profession particulière et comment il se fait qu'un accord entre Etats soit devenu nécessaire dans un domaine où, de tout temps, les législations et les usages nationaux ont paru suffisants. Il en est de cette question comme de tant d'autres, qui se posent désormais en matière d'éducation.

PENDANT des siècles, chaque pays, chaque collectivité a fait de son mieux pour organiser et dispenser à la jeunesse l'enseignement qui lui convenait. Et puis les choses ont pris une telle ampleur et se sont compliquées à tel point que le vieil édifice s'est mis à craquer de toute part.

Au moment où les jeunes générations se ruaient en masse sur les écoles, celles-ci ne se sont plus trouvées en mesure de les accueillir. Il a fallu sans cesse ouvrir de nouveaux établissements et y affecter de nouveaux maîtres.

Là où l'enseignement faisait bonne contenance avec quelques milliers d'instituteurs ou de professeurs, c'est dorénavant par dizaines, par centaines de mille qu'il s'agit d'en recruter. Aussi n'y-a-t-il guère de pays qui ne soit aux prises avec ce problème.

Dans cet ordre de choses, le public est surtout sensible à l'éloquence des nombres. C'est aussi qu'on lui parle surtout de quantités : quantité d'écoles à construire et à équiper, quantité d'élèves à recevoir, quantité de maîtres à recruter, budgets à prévoir pour les dépenses d'investissement, de fonctionnement et de personnel.

Mais les nombres ne sont que le moindre aspect du problème. Le pays fût-il disposé à consentir tous les sacrifices pour assurer l'éducation de sa jeunesse, quelle garantie peut-on lui donner que ce sera une éducation de bonne qualité, c'est-à-dire de nature à pourvoir les jeunes de la formation intellectuelle et morale qu'ils sont en droit d'exiger, et la nation des cadres dont elle a besoin ? En matière d'éducation un pays ne peut pas se permettre davantage d'erreurs qu'en ce qui concerne sa défense, l'alimentation et la santé de sa population, l'exploitation de ses ressources ou l'emploi de sa main-d'œuvre.

Assurer la nécessaire expansion de l'éducation est assurément un bien, mais si c'est aux dépens de la qualité, ce bien peut très vite devenir un mal. La planification de l'éducation, dont chacun éprouve désormais le besoin, comporte, autant qu'une juste prévision des quantités nécessaires, une prévision aussi précise des niveaux, des genres, des modes de l'enseignement de demain.

C'est pourquoi tous les gouvernements du monde se préoccupent de réformer l'enseignement, d'en adapter les structures, les programmes et les méthodes aux besoins nouveaux. Partout les systèmes scolaires, longtemps régis par de solides traditions, sont entrés en mouvement. Partout on adopte des lois et des décrets, on abroge, on transforme ou on crée des procédés de sélection et d'orientation, on renforce ou on allège les programmes, on procède à des expériences, on fait appel à de nouvelles méthodes, à des auxiliaires nouveaux. Notre siècle est, au moins en apparence, l'âge d'or de la pédagogie.

Mais le succès de cet effort gigantesque, sur quoi repose-t-il en définitive, sinon sur la compétence et le dévouement des hommes, des femmes qui ont pour métier d'enseigner ? Les plus belles écoles, les mieux pourvues en livres, en appareils, en équipement de toute sorte, les programmes les plus judicieusement conçus, quel rendement en attendre avec des maîtres médiocrement doués, mal préparés à leur tâche ou mécontents de leur condition ?

Un bon professeur peut décupler la

SUITE PAGE 6

JEAN THOMAS, *agrégé des lettres, a été sous-directeur général de l'Unesco de 1956 à 1960. Auparavant, il avait été membre de la commission préparatoire de l'Unesco en 1946, puis, en 1948, directeur du département des activités culturelles de cette organisation. Il est actuellement inspecteur général au ministère de l'Education nationale, en France.*

MAITRES DE DEMAIN *(Suite)*

Le prestige ne peut être le seul salaire du dévouement

valeur de l'enseignement, un mauvais maître peut la compromettre irrémédiablement. Que l'on se place au point de vue de l'intérêt particulier de chaque enfant ou à celui de l'intérêt collectif de la société, la qualité de l'éducation a toujours été et sera toujours liée à celle des maîtres.

Recruter et former, en nombre suffisant, de bons maîtres, leur donner l'affectation qui convient le mieux à leurs aptitudes et à leurs goûts, leur assurer une rémunération, des conditions d'emploi et des perspectives de carrière qui leur permettent de se consacrer tout entier à leur enseignement et qui les y incitent : ce ne sont pas là seulement les exigences de la justice, mais encore des moyens sûrs de satisfaire les besoins de la nation. C'est affaire de bonne gestion économique autant que de juste organisation sociale.

Au premier plan des conditions propres à améliorer l'éducation de la jeunesse figure donc l'obligation de donner au personnel enseignant la situation matérielle et morale qui lui revient dans l'ensemble du corps social.

Ce sont là des vérités généralement reconnues, mais il est rare que l'on en discerne toutes les conséquences. La première est, sans aucun doute, qu'il faut attirer vers les carrières de l'enseignement un grand nombre de jeunes gens distingués. Ici commencent les difficultés.

L'éventail des professions qui exigent de leurs futurs membres de hautes qualités intellectuelles et morales ne cesse en effet de s'élargir, comme celui des carrières qui offrent à la jeunesse d'attrayantes perspectives d'avenir. Il n'est pas rare d'entendre dire à des enseignants, surtout quand ils se trouvent réunis, que leur métier est le plus noble de tous ; cette conviction les honore certes et ils ne manquent pas de bons arguments pour la soutenir.

Mais que penser des prêtres, des médecins, des officiers, des architectes, des ingénieurs, des agriculteurs ? N'y a-t-il pas aussi de la noblesse à consoler les affligés, à soigner les malades, à bâtir des villes nouvelles, à construire des machines capables de transformer les conditions de la vie, ou simplement à nourrir la population ? Les carrières de l'administration elles-mêmes, longtemps confondues avec une routine médiocre, se parent chaque jour de plus de prestige, parce qu'elles affectent directement toutes les formes de la vie en commun. Un jeune homme, une jeune fille intelligents et impatients de servir sont sollicités par toute une variété de carrières également utiles et également nobles.

La profession de l'enseignement ne peut donc plus prétendre à attirer les meilleurs, comme elle le faisait jadis, et l'intérêt de la société ne le permettrait d'ailleurs pas. Les besoins de l'éducation prennent leur place parmi beaucoup d'autres et l'on ne saurait leur donner la priorité.

Mais il ne faut pas non plus, en revanche, qu'on les sacrifie sous peine de provoquer les plus graves déséquilibres sociaux ? Car toute profession, si spécialisée qu'elle soit, exige une formation première, que l'enseignement a précisément pour tâche d'assurer ; si bien que de tous les services publics l'enseignement est, sinon le plus important, du moins celui dont la nécessité s'impose en premier lieu. Il est donc de l'intérêt comme du devoir de l'Etat de veiller à ce qu'il reçoive sa juste part de jeunes talents.

Voilà dont il importe que l'opinion publique se persuade, et en particulier l'opinion de la jeunesse. Or, il n'est pas exagéré de dire que, dans son ensemble, l'opinion est mal éclairée sur la fonction de l'enseignant dans la société moderne. Alors que tant d'autres carrières se trouvent aujourd'hui parées d'un lustre nouveau, parce qu'on voit qu'elles touchent de près aux merveilles de la science et de la technique, le métier de l'instituteur ou du professeur semble figé dans de très vieilles habitudes.

Dans un monde en transformation permanente, où l'ingénieur, le chercheur, le médecin, le chirurgien font, à travers les récits des journaux et les images de la télévision, figure de pionniers, l'enseignant est bien près de passer pour le survivant d'un âge révolu. La presse, la littérature, le théâtre, le cinéma n'ont-ils contribué à accréditer un certain stéréotype du professeur, personnage respectable, certes, pour son honnêteté, sa conscience, son désintéressement, mais distrait et naïf, attaché à des principes qui n'ont plus cours ?

Il serait difficile que cette opinion ne se reflétât pas dans celle des adolescents. Ils ont sans doute d'autres moyens, et de plus directs, de se former une idée, puisque de toutes les professions, celle de leurs professeurs est aussi celle qu'ils connaissent le mieux, ou croient le mieux connaître.

Certains adolescents, à qui tel de leurs maîtres inspire de l'admiration et de l'enthousiasme en subissent une séduction profonde ; ils ne conçoi-

SUITE PAGE 9

Quelques aspects de la condition des enseignants

Dans nombre de pays d'Amérique latine, 70 à 75 % des enseignants au niveau de l'enseignement primaire sont des femmes.

Le salaire des instituteurs est en général très bas. Dans certains pays, il est inférieur à celui d'un ouvrier non qualifié ; dans d'autres, l'ouvrier qualifié gagne 6 fois plus que l'instituteur. D'une façon générale, un maître qualifié gagne moins qu'un ouvrier qualifié. Citons l'exemple d'un pays où un instituteur enseignant dans la capitale gagne autant qu'un contremaître du bâtiment, alors qu'à la campagne, le même instituteur gagne à peine plus des 3/5 du salaire du même contremaître en bâtiment. Notons que dans ces mêmes pays d'Amérique latine, les ruraux constituent 60 à 70 % environ de la population, et que la proportion d'enseignants ruraux, au niveau primaire, est très élevée.

En Afrique, le pourcentage des maîtres non qualifiés au niveau primaire varie suivant les pays de 10 % à 30, 40 et 75 %. La grande majorité des maîtres africains travaillent dans de mauvaises conditions, dans des maisons en ruine ou sous des tentes inconfortables. Beaucoup d'écoles sont loin des villes et des agglomérations, si isolées que les maîtres ont les pires difficultés à recevoir du matériel scolaire, de la nourriture, de l'eau, et, souvent, leur salaire. Aussi, beaucoup de maîtres abandonnent-ils leur profession, surtout dans les régions rurales, car ils sont classés dans les grades inférieurs de la fonction publique.

En Asie, le statut et les traitements du personnel enseignant sont moins avantageux que ceux des autres postes de la fonction publique.

Dans les pays européens, les gains réels des enseignants se sont accrus dans la plupart des pays depuis 1938, mais le rythme d'augmentation est plus lent que pour les employés de bureau et les travailleurs manuels.

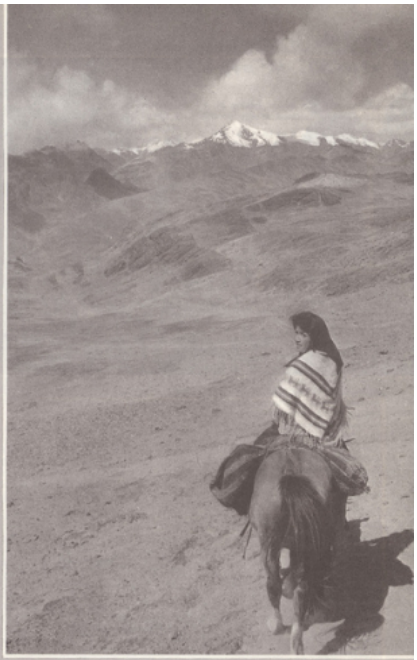

Une institutrice de la Cordillère

LA SEÑORITA LUCIANA

Luciana Luna Yabar est une jeune Péruvienne de 26 ans, originaire de Lima. Institutrice, elle a été nommée pour 3 ans dans une école de la province de Cuzco. Rejoindre son poste n'est pas pour Luciana une petite affaire. De Lima, elle a pris l'avion pour Cuzco ; de Cuzco, elle a voyagé pendant toute une journée en autocar pour atteindre à 3 500 mètres d'altitude, dans les Andes, le village de Paucartambo (600 habitants). L'école est à 115 km de là et Luciana, seule, à cheval, va traverser pendant deux jours les solitudes andines, passant un col à 4 800 mètres d'altitude (à droite). Pendant neuf mois, elle ne va pas quitter son école, créée dans une hacienda abandonnée pour les enfants des Indiens Queros. Ceux-ci vivent alentour, dans un rayon d'une quarantaine de km, entre 4 000 et 5 000 m d'altitude. Ils élèvent des lamas et des vigognes. Les enfants viennent à l'école le lundi matin à 8 heures, et y demeurent jusqu'au vendredi soir. Ils doivent faire une vingtaine de km à pied. Ils ont de 8 à 13 ans. Dans leur internat rudimentaire, l'eau vient de la fonte des glaciers. L'école est chauffée l'hiver avec le bois mort ramassé dans la montagne. Luciana partage entièrement la vie de ses élèves et surveille leurs jeux (à gauche). Elle leur apprend les soins corporels et leur enseigne l'espagnol (ils parlent quechua). Ils apprennent à lire, à écrire et à compter en espagnol. Luciana dispose d'une petite pièce aux murs nus, sans autre mobilier qu'un lit de lattes de bois et une couverture de laine. Elle a trois mois de congé par an et repart alors pour Lima. Elle gagne 1 400 soles par mois (248 F) et il lui arrive de prélever sur son salaire pour payer des fournitures scolaires.

Photos © Institut Pédagogique national, Paris - Pierre Allard

SUITE PAGE 8